



---

centre  
national  
du costume  
de scène

**MARCHE 2022-04**

**Objet du marché : affichage temporaire pour la promotion des expositions du Centre national du costume de scène, année 2023.**

<p><b>CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES</b></p>
---

**Pouvoir adjudicateur :**

Centre national du costume de scène  
Etablissement public de coopération culturelle  
Quartier Villars  
Route de Montilly  
03000 MOULINS

## Article 1 – Objet du marché

Afin de promouvoir les expositions temporaires du musée, le Centre national du costume de scène (CNCS) souhaite communiquer sur une zone de chalandise bien spécifique via des campagnes d’affichage temporaire.

Les objectifs de ces campagnes sont les suivants :

- Toucher les amateurs de sorties culturelles dans le Centre Est de la France
- Promouvoir les expositions du CNCS tout au long de l’année
- Gagner en notoriété

Les expositions concernées, sur la période, sont les suivantes :

Exposition	Période de présentation au public
<i>Le Ballet national de Marseille</i>	03/12/2022 au 30/04/2023
<i>Pourquoi la marionnette ?</i>	26/05/2023 au 5/11/2023
<i>Exposition d’hiver</i>	09/12/2023 au 28/04/2024

Les titres et les dates des expositions sont susceptibles de varier.

### 1-A : Forme de l’affichage temporaire

Le CNCS souhaite diversifier les différents types de support des campagnes d’affichage afin d’optimiser sa notoriété auprès de ses cibles dans les cœurs de ville et sur les axes structurants, avec des formats de 2 m<sup>2</sup>, 8 m<sup>2</sup> et 12 m<sup>2</sup>.

Un soin particulier devra être apporté au choix des réseaux afin d’avoir le plus fort impact de notoriété et de maximiser l’efficacité des différentes campagnes.

### 1-B : Zone d’affichage

L’affichage temporaire devra se faire sur les agglomérations de Moulins, Vichy, Montluçon, Clermont-Ferrand, Bourges, Nevers, Roanne, Montceau-les-Mines, Mâcon, zones de chalandise du CNCS.

### 1-C : Impression des affiches

Le prestataire retenu sera chargé d’imprimer la totalité des affiches nécessaires à la réalisation des campagnes d’affichage. Le fichier d’impression haute définition lui sera adressé par le Centre national du costume de scène

## Article 2 - Planning d'affichage prévisionnel

### 2-1 Exposition « *Le Ballet national de Marseille* » : 03/12/2022 au 30/04/2023

<b>Agglomérations</b>	<b>Semaine 7</b>	<b>Format</b>
	Bourges	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8 m <sup>2</sup>
	<b>Semaine 6</b>	<b>Format</b>
	Moulins, Montluçon	4 x 3 m <sup>2</sup>
	Vichy, Clermont- Ferrand, Nevers	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8m <sup>2</sup>
	<b>Semaine 16</b>	<b>Format</b>
	Bourges	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8 m <sup>2</sup>
	<b>Semaine 15</b>	<b>Format</b>
	Moulins, Montluçon	4 x 3 m <sup>2</sup>
	Vichy, Clermont-Ferrand, Nevers	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8 m <sup>2</sup>

**2-2 Exposition « Pourquoi la marionnette ? » : 26/05/2023 au 05/11/2023**

<b>Agglomérations</b>	<b>Semaine 23</b>	<b>Format</b>
	Moulins, Montluçon	4 x 3 m <sup>2</sup>
	Vichy, Clermont-Ferrand, Nevers, Bourges	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8 m <sup>2</sup>
	<b>Semaines 28 et 29</b>	<b>Format</b>
	Moulins, Montluçon, Montceau-les-Mines	4 x 3 m <sup>2</sup>
	Vichy, Clermont-Ferrand, Nevers, Bourges, Roanne, Macon	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8 m <sup>2</sup>
	<b>Semaines 32 et 33</b>	<b>Format</b>
	Moulins, Montluçon, Montceau-les-Mines	4 x 3 m <sup>2</sup>
	Vichy, Clermont-Ferrand, Nevers, Bourges, Roanne, Macon	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8 m <sup>2</sup>
	<b>Semaine 42</b>	<b>Format</b>
	Moulins, Montluçon	4 x 3 m <sup>2</sup>
	Vichy, Clermont-Ferrand, Nevers, Bourges	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8 m <sup>2</sup>

## 2-3 Exposition d'hiver : 09/12/2023 au 26/04/2024

<b>Agglomérations</b>	<b>Semaine 49</b>	<b>Format</b>
	Moulins, Montluçon	4 x 3 m <sup>2</sup>
	Vichy, Clermont-Ferrand, Nevers, Bourges	Mobilier urbain 2m <sup>2</sup> et 8 m <sup>2</sup>
	<b>Semaine 51</b>	<b>Format</b>
	Moulins	4 x 3 m <sup>2</sup>

### Tranche conditionnelle (Mardis du CNCS)

<b>Agglomération</b>	<b>Semaines 26 et 30</b>	<b>Format</b>
	Moulins	4 x 3 m <sup>2</sup>

#### **Article 3 – Décomposition en tranches et lots**

Le marché fait l'objet d'un lot unique.

#### **Article 4 – Pièces contractuelles du marché**

Les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans l'ordre de priorité ci-après :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes ;
- Le règlement de la consultation ;
- Le présent cahier des clauses techniques particulières (C.C.T. P.) ;
- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services ;
- L'offre technique et financière du titulaire comprenant :

- un détail géographique de l'implantation des panneaux
- le nombre de panneaux
- un descriptif des panneaux (avec le nombre de vus/jour)
- Un bordereau des prix unitaires par campagne d'affichage
- Le prix d'impression des affiches par exposition

## **Article 5 – Constatation de l'exécution des prestations**

Les vérifications quantitatives et qualitatives sont effectuées au moment même de la livraison de la fourniture ou de l'exécution de service conformément aux dispositions du C.C.A.G. – F.C.S.

## **Article 6 – Prix**

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par un prix global forfaitaire selon les stipulations de l'acte d'engagement.

Les prix sont fermes et non actualisables.

## **Article 7 – Modalités de règlements**

### **7-1 : Présentation des demandes de paiement**

La demande de paiement est datée et comporte, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le numéro et la date du marché, ainsi que le cas échéant la date et le numéro et de chaque avenant ;
- les nom, n° Siret et adresse du créancier ;
- le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé à l'acte d'engagement ;
- les livraisons effectuées et les prestations exécutées ;
- la date de livraison ou d'exécution des prestations ;
- le montant HT des prestations exécutées, éventuellement ajusté ou remis à jour ;
- le taux et le montant de la TVA et les taxes parafiscales le cas échéant ;
- le montant total des prestations.

Les demandes de paiement, après chaque campagne d'affichage, devront parvenir à l'adresse suivante :

Centre national du costume de scène  
Route de Montilly  
Quartier Villars  
03000 MOULINS

### **7-2 Délais de paiement**

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours.

### **7-3 Avance**

Il n'est pas prévu d'avance au marché.

### **Article 8 - Durée du contrat - délai d'exécution des prestations**

La durée de la mission globale est fixée du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'à la fin de la présentation de l'exposition au mois de décembre 2023 (soit une durée du marché de 12 mois).